

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Landes
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
EAUX MARENSIN MAREMNE ADOUR

NOMBRE DE COMMUNES :	31
NOMBRE DE DÉLÉGUÉS :	62
NOMBRE DE PRÉSENTS :	34
NOMBRE DE POUVOIR :	8

SÉANCE DU 31 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 31 mars à 18h30, le COMITÉ SYNDICAL dûment convoqué le 18 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud à St Vincent de Tyrosse sous la présidence de Monsieur Francis BETBEDER.

Étaient présents : P. CASTEL – C. DAUGA – S. CAS – A. JOIE – J.M. PEREZ – H. BOUYRIE – J. VARTAVARIAN – P. LABORDE – P. BENOIST – F. COUNILH – B. PASCOUAU – D. MOUSTIE – R. DUCAMP – H. DARRIGADE – M. REMAZEILLES – D. MAHE – J. DE LA RIVA – V. DARTIGUEMALLE – N. ROSPARS – M. LIBIER – J.L. BELESTIN – I. CAZALIS – P. VENDRIOS – J.M. GARAT – F. BETBEDER – R. GELEZ – J. ROMAIN – A. COELHO – D. BECUS – B. DARETS – T. PERIAUT – L. COUTURE – J.C. DAULOUÈDE – D. JAMMES

Ont donné pouvoir : N. MEDDA A A. JOIE – F. GUILLAMET A P. LABORDE – C. TOLLIS A R. DUCAMP – C. JAY A H. DARRIGADE – E. CLAVERIE A I. CAZALIS – S. BERGEROO A A. COELHO – B. LANGOUANERE A T. PERIAUT – J. BOUHAIN A F. BETBEDER

Absents excusés : V. AUDOUY - M. BRUTAILS – T. LABASTE - J. LAPEYRE – M. HERNANDEZ – M.J. EVENE – B. DUBEARNES – C. BAYENS – S. BELLANGER – E. GRACIET – A. LATXAGUE – J.P. FORGUES – M. DIRIBERRY – J.P. LAUDINET – P. LARD – F. BREDE – M. DEMASDELAGE – M. CASTETS – M.F. GONSETTE

Le secrétariat a été assuré par : MME CAZALIS

Délibération n° 2025-03-31-04 : VOTE BUDGETS PRIMITIFS 2025

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant la nomenclature M49,
Considérant le vote des budgets au niveau des chapitres,

Le conseil syndical est invité après présentation du président à adopter le Budget de l'Eau, le Budget de l'Assainissement et le Budget de l'Assainissement non Collectif dont les équilibres s'établissent comme suit :



- **Budget Primitif 2025 EAU du SM EMMA.**

Il est présenté au Comité Syndical le projet de Budget Primitif du SM EMMA 2025 pour l'EAU qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de : 23 463 000 Euros.

BALANCE GENERALE :

Dépenses :

Dépenses d'exploitation : 14 585 000 Euros.

Dépenses d'investissement : 8 878 000 Euros.

Recettes :

Recettes d'exploitation : 14 585 000 Euros.

Recettes d'investissement : 8 878 000 Euros.

Les crédits sont votés par chapitre.

- **Budget Primitif Annexe 2025 ASSAINISSEMENT du SM EMMA.**

Il est présenté au Comité Syndical le projet de Budget Primitif annexe du SM EMMA 2025 pour l'Assainissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de : 22 155 500 Euros.

BALANCE GENERALE :

Dépenses :

Dépenses d'exploitation : 10 350 000 Euros.

Dépenses d'investissement : 11 805 500 Euros.

Recettes :

Recettes d'exploitation : 10 350 000 Euros.

Recettes d'investissement : 11 805 000 Euros.

Les crédits sont votés par chapitre.



• **Budget Primitif Annexe 2025 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF du SM EMMA**

Il est présenté au Comité Syndical le projet de Budget Primitif annexe du SM EMMA 2025 pour l'assainissement non collectif qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de : 144 930 Euros.

BALANCE GENERALE :

Dépenses :

Dépenses d'exploitation : 100 000 Euros.

Dépenses d'investissement : 44 930 Euros.

Recettes :

Recettes d'exploitation : 100 000 Euros.

Recettes d'investissement : 44 930 Euros.

Les crédits sont votés par chapitre.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Syndical

- APPROUVE à l'unanimité,

- 1 Le Budget Eau 2025
- 2 Le Budget Assainissement 2025
- 3 Le Budget Assainissement non collectif 2025

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

ST VINCENT DE TYROSSE, le 1^{er} avril 2025

Le Secrétaire de Séance,
Isabelle CAZALIS

Le Président,
Francis BETBEDER

